



Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des activités proposées par Panddore Danse, incluant notamment les cours hebdomadaires, stages, ateliers, workshops et événements ponctuels.

Panddore Danse a pour ambition de proposer un cadre convivial et respectueux de chacun : élèves, enseignants, intervenants extérieurs, propriétaires des salles, partenaires, bénévoles, etc.

La participation à une activité organisée par Panddore Danse implique la pleine acceptation du présent règlement. En cas de difficulté ou de comportement incompatible avec ces principes, Panddore Danse pourra prendre les mesures adaptées à la situation.

SOMMAIRE

Article 1 : Inscription et modalités

1.1 Inscription

1.2 Annulation, remboursement et report

1.3 Cours hebdomadaires

Article 2 : Organisation des niveaux et progression pédagogique

Article 3 : Hygiène et tenue

Article 4 : Respect et cadre pédagogique

Article 5 : Communication, image et contenus

5.1 Production et exploitation de contenus par Panddore Danse

5.2 Production et exploitation de contenus par les participants

Article 6 : Données personnelles et outils de communication

6.1 Données personnelles (RGPD)

6.2 Groupes WhatsApp et outils de communication

Article 7 : Promotion, démarchage et partenariat

Article 8 : Responsabilité et assurance

Article 9 : Évolution du règlement intérieur

Article 1 : Inscription et modalités



1.1 Inscription

Les places aux différentes activités étant limitées, une place est considérée comme réservée lorsque :

- Le formulaire d'inscription a été correctement complété et transmis.
- Le règlement a été effectué.
- Un e-mail de confirmation a été adressé par notre équipe.

Panddore Danse se réserve le droit de refuser une demande d'inscription lorsque les contraintes pédagogiques, l'équilibre des groupes ou le bon déroulement de ses activités le justifient. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées dans les meilleurs délais.

Une priorité est accordée aux binômes leader/follower (cavalier/cavalière) inscrits aux mêmes cours ou activités.

1.2 Annulation, remboursement et report

En cas d'annulation d'une activité par Panddore Danse, les sommes versées seront également remboursées intégralement, sans autre indemnité.

Sauf dispositions contraires prévues au présent règlement, toute annulation d'une inscription à l'initiative du participant ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un report des sommes déjà engagées.

En cas de motif médical, professionnel ou familial sérieux empêchant la poursuite de l'activité, une demande de remboursement ou de report sera étudiée sur justificatif.

Sauf motif sérieux, toute annulation d'une inscription aux cours hebdomadaires avant le premier jour des cours donne lieu au remboursement des sommes versées, déduction faite d'une retenue de 15 % du montant de l'inscription. Cette retenue vise à compenser les contraintes d'organisation associées.

1.3 Cours hebdomadaires

Les cours hebdomadaires « standards » sont organisés de septembre à juin inclus et suivent le calendrier scolaire en vigueur. Il n'y a pas cours les jours fériés ni pendant les vacances scolaires.

Des cours hebdomadaires « spéciaux » peuvent être proposés selon un calendrier différent de celui de l'année scolaire (par exemple de janvier à juin inclus). L'objectif de Panddore Danse demeure d'amener les élèves au même niveau de progression. À ce titre, des ajustements pédagogiques peuvent être mis en place, notamment des séances d'une durée plus longue, afin de couvrir l'ensemble du programme annuel.

L'inscription aux cours hebdomadaires implique la réservation d'une place pour l'ensemble de la période prévue et engage le participant pour la totalité de celle-ci. Les éventuelles facilités de paiement ne remettent pas en cause le caractère annuel de l'inscription ni le montant total dû.

En cas d'indisponibilité exceptionnelle d'un enseignant, un cours pourra être reporté ou réorganisé. Ce report ne pourra donner lieu à indemnité.

Article 2 : Organisation des niveaux et progression pédagogique



Les cours sont organisés par niveaux afin de garantir une progression cohérente et adaptée à chacun. Il appartient à chaque participant de s'inscrire dans un niveau correspondant à ses acquis techniques et à son expérience. Les prérequis et critères d'accès à chaque niveau sont précisés sur notre site internet. Le respect de ces prérequis est essentiel afin de ne pas pénaliser son propre apprentissage ni celui des autres participants. En cas de doute, il est recommandé de demander conseil aux enseignants avant toute inscription.

Afin de garantir la qualité de l'enseignement et la cohérence des groupes, les enseignants demeurent seuls décisionnaires de l'attribution, du maintien ou du changement de niveau. Ils peuvent également refuser ou annuler une inscription lorsque les prérequis ne sont pas respectés.

Chaque apprenant évolue à son propre rythme avec des capacités d'assimilation différentes. Il est demandé à chacun de faire preuve de bienveillance, de patience et de respect envers les autres participants afin de maintenir un cadre d'apprentissage serein et constructif.

Article 3 : Hygiène et tenue

Les danses sociales impliquent une proximité entre partenaires. Par respect pour chacun, une hygiène soignée est indispensable.

Afin de préserver les sols, il est demandé de porter des chaussures propres et réservées à l'usage en salle. Les chaussures de danse sont vivement recommandées : elles offrent légèreté, mobilité et semelles adaptées aux pivots et déplacements.

Le West Coast Swing ne se danse pas en talons hauts mais peut se pratiquer avec des chaussures de danse munies d'une légère talonnette. Nous vous recommandons vivement de privilégier des chaussures à semelles plates.

Article 4 : Respect et cadre pédagogique

Les activités de Panddore Danse reposent sur des valeurs de bienveillance, de respect et de consentement.

Les cours comportent des moments de pratique et d'échange qui participent à l'ambiance conviviale du groupe. Ces temps sont précieux, mais la priorité d'un cours reste l'apprentissage. Afin que chacun puisse profiter pleinement des explications et démonstrations, nous vous invitons à respecter les temps de parole des enseignants.

Il est naturel et fréquent de vouloir aider son ou sa partenaire en partageant une remarque. Toutefois, chaque personne possède sa propre manière d'apprendre, son propre rythme d'assimilation et une sensibilité différente face aux retours. Un conseil bien intentionné peut parfois être perçu comme une pression ou une source de confusion. Dans cet esprit, nous encourageons chacun à s'assurer que ses retours sont souhaités avant de les partager. Pendant les cours, les enseignants restent les interlocuteurs privilégiés pour l'accompagnement pédagogique.



Les participants sont tenus de respecter les horaires des cours. En cas de retard, l'intégration au cours devra se faire discrètement afin de ne pas perturber le déroulement de l'activité. En cas de retard trop important, l'accès au cours pourra être refusé.

L'utilisation ou le réglage des équipements, installations et matériels mis à disposition (chauffage, climatisation, fenêtres, système de sonorisation, éclairage, etc.) relèvent exclusivement de l'autorisation ou de l'intervention du staff.

Afin de garantir la cohérence de l'organisation, la bonne information des participants, le respect des règles de sécurité, des obligations légales ainsi que des éventuels accords conclus avec les partenaires ou propriétaires des lieux, les participants ne sont pas autorisés, sauf accord préalable de Panddore Danse, à organiser, annoncer ou coordonner au sein des activités Panddore Danse une activité, une animation, une collecte, la distribution ou la mise à disposition de boissons ou de denrées alimentaires, ou toute autre initiative susceptible d'être perçue comme faisant partie de l'organisation officielle.

Article 5 : Cadre légal (dont droit à l'image et propriété intellectuelle)

Conformément à l'article 9 du Code civil, à l'article 226-1 du Code pénal ainsi qu'aux articles L111-1 et L122-4 du Code de la propriété intellectuelle : toute fixation, reproduction, représentation ou diffusion d'une image ou d'un contenu protégé nécessite le consentement préalable de la personne ou de l'auteur concerné.

5.1 Production et exploitation de contenus par Panddore Danse

Des photographies et vidéos d'ambiance peuvent être réalisées lors des activités organisées par Panddore Danse et utilisées à des fins de communication relatives aux activités proposées (cours, stages, soirées, événements, réseaux sociaux, site internet, affiches, supports promotionnels, etc.).

Les participants ne souhaitant pas apparaître sur ces contenus sont invités à le signaler lors de leur inscription afin que des mesures puissent être mises en œuvre.

Panddore Danse s'engage à utiliser ces contenus de manière respectueuse et cohérente avec l'esprit des activités proposées, sans utilisation dénigrante ou portant atteinte à la dignité des personnes concernées.

5.2 Production et exploitation de contenus par les participants

Chaque participant s'engage à respecter le droit à l'image, la vie privée, la réputation et l'intégrité des autres participants et intervenants.

Sauf autorisation, il est ainsi interdit de filmer, photographier, enregistrer, reproduire ou diffuser tout ou partie du contenu pédagogique, ainsi que tout élément relevant de la propriété intellectuelle de Panddore Danse ou d'intervenants extérieurs.

Une autorisation ponctuelle de filmer à des fins strictement personnelles d'apprentissage (notamment dans le cadre de vidéos récapitulatives de cours) ne constitue en aucun cas une



autorisation de diffusion, de reproduction, de publication ou de mise en ligne, sur quelque support que ce soit et auprès de quelque public que ce soit.

Toute autorisation relève de la décision des intervenants concernés et doit faire l'objet d'un consentement explicite. En cas de doute, il appartient au participant de solliciter chaque autorisation distinctement.

Afin d'assurer un environnement respectueux pour tous et conforme au cadre légal, Panddore Danse se réserve le droit d'intervenir et d'exiger la suppression de tout contenu diffusé en violation des dispositions légales précitées, et, le cas échéant, de prendre toute mesure appropriée, y compris la suspension ou l'exclusion des activités Panddore Danse, sans préjudice des actions civiles ou pénales susceptibles d'être engagées par les personnes lésées.

Article 6 : Données personnelles, communication et outils numériques

6.1 Données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies lors de l'inscription sont nécessaires à la gestion administrative, pédagogique et organisationnelle des activités de Panddore Danse. Elles sont réservées à l'usage exclusif du staff et des personnes habilitées à gérer l'association.

Panddore Danse s'engage à ne pas transmettre les coordonnées personnelles des membres à des tiers, sauf obligation légale ou accord explicite de la personne concernée.

Les inscriptions peuvent être recueillies au moyen d'outils numériques fournis par des prestataires externes (notamment Google Forms). En procédant à son inscription, l'adhérent reconnaît que certaines données peuvent être hébergées ou traitées par ces prestataires dans le cadre de leurs services.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données la concernant. Toute demande peut être adressée à Panddore Danse par courrier électronique.

6.2 Groupes WhatsApp et outils de communication

Des groupes de messagerie WhatsApp sont mis en place en amont afin de faciliter la communication entre le staff et les apprenants : informations pratiques, modifications d'horaires, rappels, événements, sondages, etc.

L'intégration à ces groupes reste facultative, mais elle est fortement recommandée afin de permettre une transmission rapide et efficace d'informations importantes à l'ensemble des participants. Ces groupes constituent le principal canal de communication pour les informations pratiques et organisationnelles. Les autres supports de communication, tels que le site internet Panddore Danse ainsi que le compte Instagram « panddore_danse », restent accessibles mais ne permettent pas le même niveau de réactivité ni de diffusion immédiate des informations (par exemple : report exceptionnel d'un cours, modification de salle ou information de dernière minute).



Si vous ne souhaitez pas intégrer de groupe WhatsApp, merci de nous en informer lors de votre inscription. Si vous choisissez de ne pas intégrer ces groupes, il vous appartiendra de vous tenir informé(e) par vos propres moyens.

Les coordonnées visibles au sein de ces groupes sont exclusivement destinées à l'organisation des activités Panddore Danse. Il est strictement interdit de collecter ou enregistrer les coordonnées des membres, d'ajouter une personne à un autre groupe sans son consentement, d'utiliser ces informations à des fins personnelles, promotionnelles ou commerciales.

Article 7 : Promotion, démarchage et partenariat

Les activités organisées par Panddore Danse (cours, stages, ateliers, pratiques, soirées, événements et espaces de communication associés) ne peuvent être utilisées comme support de promotion, de prospection ou de démarchage pour une activité, une association, une école de danse, un événement, une entreprise ou tout autre organisme tiers sans l'autorisation de Panddore Danse.

Sont notamment concernés : la distribution de supports promotionnels, l'affichage, les annonces publiques, la prospection de participants ou d'enseignants, la collecte de coordonnées à des fins promotionnelles ainsi que toute communication visant à promouvoir une activité extérieure.

Toute demande de partenariat, de communication ou de diffusion d'informations est soumise à l'accord préalable de Panddore Danse.

En cas de non-respect de ces dispositions, Panddore Danse pourra prendre les mesures nécessaires à la préservation de ses activités et de ses participants, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Article 8 : Responsabilité et assurance

Chaque participant déclare être apte à la pratique de la danse et ne présenter aucune contre-indication médicale connue incompatible avec l'activité proposée. En cas de doute sur son état de santé ou sa capacité à participer, il lui appartient de solliciter l'avis d'un professionnel de santé préalablement à sa participation.

La participation aux activités proposées implique l'acceptation des risques inhérents à toute activité physique et sportive (chutes, collisions, blessures accidentelles, etc.). Chaque participant demeure responsable de son comportement, de ses actes et du respect des consignes qui lui sont données.

Les participants déclarent être couverts par une assurance responsabilité civile personnelle, laquelle pourra notamment intervenir en cas de dommages causés à un tiers du fait de leur propre comportement (geste maladroit, comportement inadapté, non-respect des consignes, etc.).

La responsabilité de Panddore Danse ne saurait être engagée en cas d'accident résultant d'un comportement individuel inapproprié, du non-respect des consignes données, d'une faute commise par un participant ou d'une condition physique incompatible avec la pratique de l'activité.



Article 9 : Évolution du règlement intérieur

Panddore Danse se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur afin de l'adapter aux évolutions de ses activités, aux contraintes d'organisation ou aux évolutions légales et réglementaires.

La version en vigueur du règlement est accessible sur le site www.panddoredanse.fr

La version du règlement applicable au participant d'une activité est celle en vigueur à la date de son inscription.